



Contrat d'adhésion et d'engagement

Réaffirmation de la charte des AMAP

AMAP La Courgette Rieuse

Année 2018-2019

Site de l'AMAP La Courgette Rieuse : <http://courgetterieuse.jimdo.com>

Site du réseau AMAP Ile de France : <http://www.amap-idf.org>

Adhérer à une AMAP c'est contribuer au maintien d'une agriculture paysanne, dont les produits sont la conséquence de cet engagement et non la raison première.

Engagements de l'adhérent

- **Adhérer à l'association** pour la somme minimum de 20,00 € pour l'année scolaire 2018-2019, le règlement est établi à l'ordre de "La Courgette Rieuse". L'adhésion implique le respect des statuts et de ce contrat d'adhésion.
- **Participer aux Assemblées Générales** de l'AMAP « La Courgette Rieuse ».
- **S'impliquer, contribuer** selon ses possibilités à la vie de l'AMAP, à son bon fonctionnement et à sa pérennisation :
 - Accueillir les nouveaux amapiens dans de bonnes conditions,
 - Être force de proposition,
 - Faire évoluer les pratiques de l'AMAP,
 - Faciliter les distributions,
 - Aider au jardin de la ferme d'île,
 - Visiter les fermes et lieux d'exploitation,
 - Participer aux différentes actions menées par l'AMAP ou par les différents producteurs,
 - Prendre la référence d'un produit ...
- **Pré financer la production.**
- **Assurer au moins deux permanences** lors des livraisons pendant la période d'engagement.
- **Préparer la demi-part de récolte de son co-panier** si vous n'êtes pas à la distribution en même temps.
- **En cas d'absence**, c'est de la responsabilité de l'amapien de s'organiser avec un autre amapien pour préparer sa part de récolte et la récupérer en dehors du lieu de distribution.

Engagements du producteur partenaire

- **Respecter** les statuts et le contrat d'engagement de l'association.
- **Livrer** aux dates fixées au préalable, des produits de qualité, issus d'une agriculture durable qui respecte le cahier des charges de l'agriculture biologique.
- **Être disponible**, être présent aux livraisons, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures, sur son activité.
- **Favoriser le lien** avec les amapiens, les sensibiliser à son activité.
- **Accueillir** les adhérents sur sa ferme ou son lieu d'exploitation au moins une fois pendant l'année d'engagement.
- **Être transparent** sur le mode de fixation des prix, ses pratiques et ses méthodes de travail.
- **Mener et faire évoluer** son activité dans le cadre des principes de la charte des AMAP et en collaboration avec les amapiens.

Engagements de l'AMAP « La Courgette Rieuse »

- **L'engagement** de La Courgette Rieuse ne peut en aucun cas être différent de celui des amapiens. En effet, l'AMAP n'est constituée que d'amapiens bénévoles.
- Une AMAP, quelle qu'elle soit, dépend du positionnement et du cadrage institutionnel du réseau et de la charte des AMAP.
- L'organisation et le fonctionnement de La Courgette Rieuse est le résultat du travail mené par les bénévoles, selon les principes de fonctionnement d'association loi 1901.
- La vie militante et bénévole au sein de La Courgette Rieuse fait donc la qualité et la pérennisation de l'association.

Engagements communs

- Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs...) et à faire part au collectif des soucis rencontrés.
- Toutefois et seulement en cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique...) le contrat pourra être révisé lors d'une réunion spécifique. Seront alors présents les adhérents, l'agriculteur partenaire et un représentant du réseau régional des AMAP. Ils évalueront le bien fondé des modifications à apporter.

Entre l'adhérent :

Je soussigné(e) :

Prénom – Nom : _____

Adresse : _____

Code postal – Ville : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Je veux indiquer en cochant ci-dessous que je n'accepte pas :

- que mon adresse postale soit communiquée aux autres adhérents
- que mon téléphone soit communiqué aux autres adhérents
- que des photos me représentant dans le cadre de l'association soient publiées sur le site ou les réseaux sociaux

Montant de l'adhésion : 20,00 €

par chèque, libellé à l'ordre de "AMAP de la Courgette Rieuse"
Banque Chèque n° Date adhésion :

souhaite adhérer à l'AMAP de la Courgette Rieuse pour 2018-2019

Signature de l'adhérent :

Et les producteurs :

Nom :

Prénom :

Signature :

L'AMAP « La Courgette Rieuse » :

Représentée par le Collectif :

Signature :